

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ALSACE

PROCES-VERBAL DE l'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE Lundi 7 mai 2018 Colmar à 19h

Thierry Loth, président de l'APEPA, ouvre l'assemblée générale en saluant et remerciant l'ensemble des membres présents.

27 présents, 22 procurations, 3 Excusés

1. Approbation du PV de l'AG du 20 mai 2017

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2017, téléchargeable sur le site Internet <u>www.apepa.fr</u> est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport Moral du Président

Chers membres, chers amis,

Je voudrais d'abord vous saluer toutes et tous et vous remercier de consacrer ce début de soirée à l'APEPA. Je voudrais également avoir une pensée pour notre vice-présidente Céline Martineau qui est malade et ne pourra être des nôtre ce soir. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La presse rapportait récemment que les temps sont durs pour les associations et notamment pour celles de parents d'élèves. Tout est pourtant bien relatif.

Oui il nous a été difficile d'obtenir gain de cause auprès des tribunaux administratifs dans l'accompagnement de deux familles. Un dossier a été gagné l'autre est en appel.

Il est aussi parfois difficile de mobiliser les équipes au-delà de l'échelon local. C'est assez compréhensif d'un côté puisque les parents s'engagent dans leurs écoles, collèges et lycées. Mais nous pouvons et devons agir à l'échelon régional et académique sur de nombreux sujets : d'abord pour être les relais de nos attentes auprès du Rectorat, et dans le sens inverse pour expliquer la politique éducative déclinée dans notre Académie.

L'échelon local s'est aussi distendu avec la Région Grand Est où les élus sont moins accessibles et les réunions par vidéo conférences à 25 peu efficaces. Pour autant il faut être présents et participatifs.

A l'échelon local, il est également parfois difficile pour certains de passer le relai, la disponibilité et l'envie de s'engager n'est pas innée. Pourtant, ce sont les 445 élus dans les conseils d'écoles et conseils d'administration qui font de l'APEPA une association représentative. Elle est aussi écoutée parce que sa position collaborative et participative est reconnue.

La fin des bourses aux livres au profit du projet de livres numériques dans 13 lycées alsaciens, et bientôt 25 supplémentaires, n'aura pas semé le glas des adhérents à l'APEPA, contrairement aux deux autres grandes fédérations de parents.

Sur le plan national, nous aurons pu constater que le changement de président de la république et de gouvernement a également apporté de nouvelles perspectives, et notamment le retour à la semaine des 4 jours presque partout en Alsace, ou la réforme sur l'orientation post-bac, porté par le président la commission éducation de l'Assemblée Nationale, le strasbourgeois et ancien membre de l'APEPA, Bruno STUDER.

Notre conseil d'administration s'est réuni 6 fois lors de l'année écoulée, et je voudrais remercier les membres toujours nombreux - il faut parfois chercher des chaises supplémentaires dans les salles voisines - pour leur présence, pour leur travail collaboratif et les discussions parfois animées, mais toujours constructives.

Certains membres doivent aussi être remerciés pour leurs participations aux commissions d'appel où les familles se doivent d'être représentées, à l'UDAF, aux invitations de la Rectrice ou des DASEN, aux CDEN, au CAEN, à l'UNSS, aux travaux de la Fédérations Alsace Bilingue, dont je suis le trésorier, et qui va lancer prochainement un journal à destination des jeunes générations pour l'instant baptisé ELSASS JOURNAL JUNIOR.

Ce bilan d'une année écoulée riche et intense se poursuivra par d'autres travaux internes avec le renouvellement de conventions pour nos tracts de rentrée ou nos calendriers toujours appréciés.

Nous aurons aussi besoin demain de vous tous pour faire en sorte que la ruralité ne soit pas écartée des priorités, pour que l'enseignement de la langue régionale ait toute sa place et porte nos enfants vers le plurilinguisme, pour que le handicap soit géré dans toutes les classes, pour que l'enseignement religieux continuent d'être organisé pour donner aux familles la possibilité de choisir, pour que les familles soient écoutées et entendues par les chefs d'établissements et l'administration.

Nous sommes une association construite sur des valeurs, celles de l'Alsace qui la place au cœur de l'espace rhénan tant sur l'emploi et la formation que sur la culture humaniste et tolérante. Longue vie à l'APEPA, vive l'APEPA.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier de la trésorière

Siège de l'association : Crédit Mutuel Enseignant Colmar.

La bourse aux livres a beaucoup baissé;

Résultat 1557.96€ : fermeture des 7 comptes de section non actives depuis des années.

A ce jour il y a 37 comptes ouverts, 8 sans aucun mouvement en 2017, résultat de 14000€. Mais ce bilan n'est pas réaliste car cela représente une image en date du 31.12.2017, avec toutes les actions néanmoins en cours.

A ce jour 28 sections sur 39 qui ont transmis les bilans des comptes, le bilan a pu être refait pour relater des actions effectuées pour les justificatifs.

Les plus fortes actions concernent 100 000€ de fromages et 80 000€ de chocolats, les autres opérations sont tout aussi intéressantes.

Model Excel on line est à remplir par toutes les sections. Il est conseillé de le remplir régulièrement pour éviter la surcharge de travail en une fois, merci de remplir en ligne pour plus de facilité pour la trésorière.

Certains reversements de cotisations pour le siège doivent encore être faits à ce jour.

4. Approbation des comptes par les réviseurs aux comptes

Gabrielle Mannheim est excusée.

Brigitte Beil propose de donner quitus au trésorier et remercie pour le travail fourni.

5. Quitus financier

Le quitus financier est voté à l'unanimité

6. Renouvellement des réviseurs aux comptes

Gabrielle Mannheim et Fabrice Gerber sont candidats.

Vote à l'unanimité

7. Cotisations 2018-2019

Thierry Loth propose un montant sans augmentation, maintenu à 16 € depuis que nous sommes passés à l'euro. Cette cotisation est déductible des impôts. Pour rappel : 8 € reviennent à la section et 8 € au siège.

L'assemblée vote pour le maintien de la cotisation 2018 - 2019 à 16€ à l'unanimité.

8. Renouvellement du Conseil d'Administration

Sont sortants Cindy Jung-Hentz, Thierry Fohrer, Guy Kustermann, Adelaide Kientzi, Bénédicte Bonicel

Candidats : Cindy Jung-Hentz, Thierry Fohrer, Sylvie Riviera, Annabelle Kocher, Bénédicte Bonicel, Joel Jérôme

Vote à l'unanimité moins 1 abstention pour tous les nouveaux membres candidats.

9. Intervention des participants

Thierry Loth propose aux différents membres présents un tour de table.

De tout ce qu'il précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et la secrétaire.

A Colmar le 7 mai 2018

Thierry LOTH Le président Cindy JUNG-HENTZ La secrétaire